



HAL
open science

Sahel : Des dynamiques sociodémographiques génératrices d'instabilité

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. Sahel : Des dynamiques sociodémographiques génératrices d'instabilité. Questions internationales, 2012, 58, pp.42-49. halshs-00782910

HAL Id: halshs-00782910

<https://shs.hal.science/halshs-00782910>

Submitted on 16 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des dynamiques sociodémographiques génératrices d'instabilité

Gérard-François Dumont *

* Le recteur

Gérard-François Dumont

est professeur à l'université de Paris-Sorbonne, directeur de la revue *Population & Avenir*, vice-président de l'Académie de géopolitique de Paris et administrateur de la Société de géographie.

Le Sahel est sans doute devenu l'un des plus vastes espaces non sécurisés de la planète. Cette insécurité est porteuse d'effets géopolitiques négatifs non seulement dans la zone sahélienne mais au-delà, notamment au Maghreb. L'une des raisons des difficultés à sécuriser cette région provient-elle de ses dynamiques sociodémographiques ?

Le Sahel est un espace qui se définit selon des critères géographiques assez bien déterminés. Large zone de la moitié nord de l'Afrique, il présente un climat tropical semi-aride caractérisé par une longue saison sèche et de faibles précipitations estivales – entre 200 et 600 millimètres de pluie par an – dont une bonne partie est d'ailleurs perdue par évapotranspiration. La zone connaît aussi de fortes variations entre des années de sécheresse et d'autres années davantage pluvieuses, ce qui modifie en conséquence l'importance des récoltes. En raison de ces critères géographiques, le Sahel, qui s'étend de l'Atlantique à la mer Rouge sur une largeur variant de 500 à 700 kilomètres, se distingue tant de la zone des savanes situées sur son flanc sud, où les pluies sont en moyenne suffisantes pour cultiver sans irrigation, que des déserts situés au nord (Sahara), où les cultures sont impossibles sans irrigation.

Dans les textes arabes médiévaux, le Sahel désigne l'espace compris entre le Maghreb et le *bilad al-Sudan*, le pays des Noirs. Zone de jonction entre deux plaques tectoniques, cet

espace se situe à la croisée de deux champs géopolitiquement non conciliés. Ligne de frontière entre Méditerranée et Afrique subsaharienne, le Sahel organise la transition entre l'Afrique du Nord, méditerranéenne, et l'Afrique noire, subsaharienne. Compte tenu de cette position, il héberge des populations fortement diversifiées.

Dans sa stricte définition géographique, le Sahel est par conséquent assez bien délimité, même si son étendue peut évoluer au fil des variations climatiques. Faute de pouvoir disposer de statistiques à l'échelle exclusive de la région, il est plus difficile d'appréhender ses dynamiques sociodémographiques. C'est la raison pour laquelle la géodémographie doit prendre en compte non le Sahel mais les pays dont une partie significative du territoire est sahélienne. Le mot Sahel peut alors avoir un périmètre resserré recouvrant cinq États, allant de la Mauritanie au Soudan en passant par le Mali, le Niger et le Tchad. Il convient alors de noter que la proportion du territoire du Soudan de nature sahélienne s'est nettement accrue depuis l'indépendance du



De graves inondations ont frappé le Niger (ici à Niamey) en août 2012. Chaque année, la saison des pluies fait des ravages, car les maisons construites dans le lit du fleuve Niger ne résistent pas à ses crues. Cette année, les maraîchers et les agriculteurs en ont aussi été victimes. Les récoltes, notamment de riz, sont fortement compromises.

LE PETIT

Soudan du Sud en 2011, puisque celui-ci se situe en dehors du Sahel.

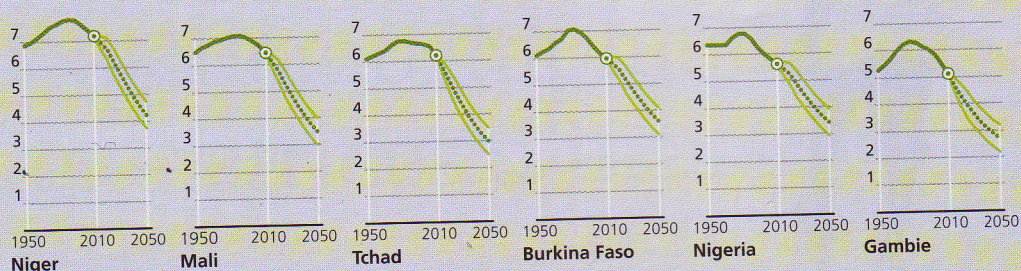
Le périmètre ci-dessus exclut le Sénégal, le Burkina Faso ou le Nigeria, pays dont seule une partie minoritaire du territoire peut être considérée comme sahélienne. Mais les données disponibles sur cette zone permettent d'en analyser les évolutions sociodémographiques. Ces données mettent d'abord en évidence la grande pauvreté des populations de cette région, puis des indicateurs démographiques conduisent, en dépit des flux d'émigration, à souligner la croissance particulièrement élevée de la population. La question se pose alors de savoir si cette croissance est de nature à faire du Sahel une région très peuplée ou disposant d'une distribution spatiale équilibrée de sa population.

Des populations pauvres

La première caractéristique sociodémographique des pays du Sahel est leur pauvreté. En effet, alors que la moyenne mondiale du revenu

national brut (RNB) par habitant, en parité de pouvoir d'achat (PPA), est de 10 760 dollars en 2010 selon les statistiques de la Banque mondiale, les RNB des pays sahéliens varient entre 2 410 dollars par habitant pour la Mauritanie et 720 dollars par habitant pour le Niger. Le RNB le plus élevé est celui de la Mauritanie, pays sahélien disposant d'une façade maritime sur l'océan Atlantique. Le deuxième niveau de RNB des cinq pays considérés s'observe au Soudan, avec 2 030 dollars par habitant, ce pays bénéficiant aussi d'une façade maritime, mais sur la mer Rouge, et disposant de rentes pétrolières. Ces deux pays ont un RNB supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (1 970 dollars par habitant), mais inférieure à la moyenne de l'Afrique (2 630 dollars par habitant). Les trois autres RNB sont extrêmement faibles. Celui du Tchad, en dépit de ses exportations de pétrole, n'est que de 1 220 dollars par habitant. Celui du Mali est seulement de 1 030 dollars par habitant. Le plus faible RNB est celui du Niger, pays qui dispose pourtant de mines d'uranium, d'étain ou

Taux de fécondité des pays du Sahel (1950-2050)



Nombre d'enfants par femme
 Les courbes sont triées par ordre décroissant selon la valeur en 2010.
 Les pointillés verts montrent les prévisions moyennes des Nations Unies, le vert clair représente les prévisions hautes et basses.

de fer. Le Mali, le Niger et le Tchad souffrent d'une situation d'enclavement qui handicape leur développement économique et conditionne, voire fragilise, leur posture géopolitique.

Une fécondité élevée

L'importance de la fécondité est la deuxième caractéristique sociodémographique du Sahel. Selon les estimations 2012¹, dix pays dans le monde ont une fécondité égale ou supérieure à 6 enfants par femme – soit environ trois fois plus que la moyenne mondiale, qui est de 2,4. À l'exception de l'Afghanistan, ces dix pays se situent tous en Afrique subsaharienne. Parmi eux, le pays à la fécondité la plus élevée, soit 7,1 enfants par femme, est le Niger, au centre même du Sahel. Le Mali, avec 6,3 enfants par femme, se classe au quatrième rang mondial, et le Burkina Faso, dont l'extrémité septentrionale est sahélienne, au dixième rang avec une fécondité de 6 enfants par femme.

Mortalité infantile très élevée et faible espérance de vie

Liée à la précédente, la troisième caractéristique sociodémographique des pays de la zone sahélienne est leur mortalité infantile encore élevée. Alors que, dans le monde, pour

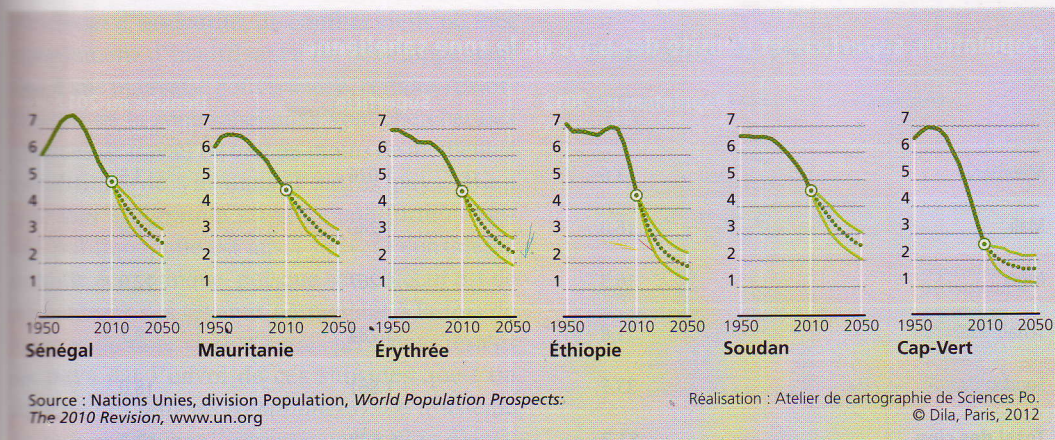
¹ 2012 World Population Data Sheet, Population Reference Bureau, Washington.

1 000 naissances, 41 nouveau-nés décèdent avant l'âge de un an, ce nombre pour les cinq pays du Sahel s'étage du maximum de 128 au Tchad au minimum de 67 au Soudan, minimum qui correspond à la moyenne du continent africain. Le Sahel confirme le fait que des mortalités infantiles élevées sont généralement corrélées avec des fécondités élevées.

Compte tenu de cette mortalité infantile élevée, à laquelle s'ajoute une mortalité également élevée des enfants, des adolescents ainsi que des femmes en couches ou par suites de couches, l'espérance de vie à la naissance est particulièrement faible dans les pays du Sahel. Pour les hommes, alors que la moyenne mondiale est de 68 ans, elle n'atteint pas 50 ans au Tchad et ne parvient à 58 ans que pour le Soudan. Pour les femmes, la fourchette se situe entre 51 ans, à nouveau pour le Tchad, à 62 ans, également pour le Soudan, des chiffres inférieurs à la moyenne mondiale qui est de 72 ans, mais semblables à la moyenne de l'Afrique subsaharienne comme à celle de l'Afrique.

De fortes croissances démographiques

En dépit des faibles espérances de vie dues notamment à l'importance de la mortalité infantile, l'effet de la fécondité élevée se traduit dans les pays de la zone sahélienne par de fortes croissances démographiques. Ainsi, la population cumulée des cinq pays de la zone sahélienne



est passée de 17 millions en 1950 à 81 millions en 2012, soit une multiplication par près de cinq en une soixantaine d'années.

Pour expliquer une telle croissance, il convient de considérer les estimations démographiques de la Division de la population des Nations Unies² qui propose des données sérielles. Illustrons la compréhension de la dynamique démographique de la zone sahélienne avec l'exemple du Mali, dont l'évolution a été semblable à celle des autres pays de la région sahélienne. Depuis les années 1950, la fécondité dans ce pays est demeurée constamment au-dessus de 6 enfants par femme. Les données indiquent même, entre 1975 et 1995, une légère hausse jusqu'à 7 enfants par femme. Cette hausse peut s'expliquer non par un changement dans le désir d'enfants des couples mais par une amélioration de leur fertilité, c'est-à-dire de leur capacité biologique à avoir des enfants. Celle-ci est due à de meilleures conditions d'alimentation résultant notamment de l'aide internationale qui gomme, au moins partiellement, les effets désastreux des années de moindre récolte sur la morbidité et la mortalité.

Or, pendant cette soixantaine d'années où la fécondité dépasse toujours 6 enfants par femme, le nombre des nouveau-nés ne décédant pas lors de leur première année de vie baisse nettement, en raison d'une certaine amélioration des conditions sanitaires et hygiéniques – le taux de survie passe de 825 ‰ naissances au début

des années 1950 à 900 ‰ dans la seconde moitié des années 2000. Conformément à la logique de ce que l'on appelle la transition démographique³, plus précisément à celle de la première étape de la transition⁴, l'amélioration des taux de survie accroît la population pour deux raisons. D'une part, la proportion des personnes qui survivent aux maladies de l'enfance et de l'adolescence s'élève, ce qui accroît le nombre des habitants restés en vie. D'autre part, et en conséquence, le nombre de personnes en âge de procréer augmente, engendrant une hausse des naissances de 231 000 au début des années 1950 à 700 000 au tournant des années 2010.

Le Mali enregistre donc une croissance démographique de plus en plus forte : le taux de natalité demeure à un niveau élevé, supérieur à 45 naissances pour mille habitants pendant la soixantaine d'années étudiées, tandis que le taux de mortalité baisse, passant de près de 35 décès pour mille habitants au début des années 1950 aux environs de 15 au tournant des années 2010. En conséquence, le taux d'accroissement naturel, qui est la différence entre le taux de natalité et celui de mortalité, s'élève de 14 habitants pour mille dans les années 1950 à plus de 30 depuis la seconde moitié des années 1990.

³ Période, de durée et d'intensité variables selon les populations, pendant laquelle une population passe d'un régime démographique de mortalité et de natalité élevées à un régime de basse mortalité, puis de faible natalité. (G.-Fr. Dumont, *Les Populations du monde*, Armand Colin, Paris, 2004.)

⁴ Étape pendant laquelle le taux de mortalité diminue alors que le taux de natalité demeure à un niveau élevé semblable à celui de la période antérieure à la transition démographique.

² *World Population Prospects. The 2010 Revision*, Nations Unies, New York, 2011.

Population, superficie et densité des pays de la zone sahélienne			
	Population mi-2012 (en millions d'habitants)	Superficie (milliers de km ²)	Densité mi-2012 (habitants/km ²)
Mauritanie	3,6	1 026	3,5
Mali	16,0	1 240	12,9
Niger	16,3	1 267	12,9
Tchad	11,8	1 284	9,2
Soudan (Nord)	33,5	1 861	18,0
Total des cinq	81,2	6 678	12,2
Afrique subsaharienne	902,0	21 789	41,4
Total Afrique	1 072,0	30 314	35,4

Source : Gérard-François Dumont – chiffres du Population Reference Bureau, Washington, 2012.

Considérant la logique de la transition démographique, des projections sont proposées pour le Mali comme pour les différents pays du Sahel. Quand on additionne les projections moyennes des cinq pays de la zone sahélienne, fondées sur une amélioration de l'espérance de vie et un affaiblissement limité de la fécondité, on obtient un total de 117 millions d'habitants en 2025, puis de 208 millions en 2050. Cette dynamique affecte certainement la sécurité humaine et alimentaire de la région dans son ensemble. Du fait du retard de la seconde étape de la transition démographique, celle d'une nette baisse du taux de natalité, une multiplication non régulée de la population risque de se répercuter sur les fragiles équilibres internes. Divers risques peuvent en découler : multiplication, à la faveur du changement climatique, du nombre de réfugiés climatiques allant vers les villes, création d'autochtonies, tensions intra-étatiques, etc. En outre, cette importante croissance s'effectuerait en dépit de l'émigration qui caractérise le Sahel.

Des pays d'émigration

Les pays de la zone sahélienne sont tous des pays d'émigration. Ils enregistrent un mouvement d'émigration qui porte sur des

effectifs supérieurs à ceux résultant de l'immigration. Les facteurs explicatifs des deux composantes de leur mouvement migratoire ne se recoupent pas entièrement. En effet, lorsque ces pays reçoivent des immigrants, le facteur dominant est de nature géopolitique externe, c'est-à-dire dû à des violences s'exerçant dans un pays et ayant des conséquences sur un autre pays. Ainsi, en juin 1989, la Mauritanie a dû accueillir environ 240 000 de ses ressortissants résidant auparavant au Sénégal, à la suite des heurts qui se sont produits dans ce pays entre Sénégalais et Mauritaniens. Par ailleurs, depuis 2003, le Tchad est devenu le réceptacle de Soudanais fuyant le conflit du Darfour. En 2012, du fait des combats ayant précédé la chute du régime de Mouammar Kadhafi, de nombreux ressortissants d'Afrique subsaharienne vivant auparavant en Libye ont fui vers des pays du Sahel. La profonde crise malienne mise en évidence par le coup d'État du 22 mars 2012 risque, du fait des flux massifs de réfugiés, de déstabiliser l'ensemble de l'espace sahélien.

De son côté, l'émigration des pays du Sahel combine essentiellement trois facteurs. Le premier tient à la géopolitique interne propre à chaque pays, tout en étant entremêlé au deuxième, de nature économique. En cas

de climat d'insécurité, de conflits civils ou tout simplement d'insuffisance de développement due à une mauvaise gouvernance, certains ressortissants de la zone sahéenne vont chercher des chances de travail ou tout au moins de meilleures conditions de vie dans d'autres pays. Bien que leur émigration ait alors une forte causalité politique, elle est aussi souvent considérée comme économique, puisque son objectif est de se procurer des revenus permettant à la fois de vivre et de faire vivre d'autres personnes restées au pays par l'envoi de ces subsides que l'on appelle des remises (*remittances*). Le troisième facteur expliquant l'importance des flux d'émigration à partir de la zone sahéenne tient au fait que leur intensité est stimulée par la croissance démographique. Elle augmente la proportion des 18-30 ans, c'est-à-dire des personnes qui ont la plus forte propension à émigrer.

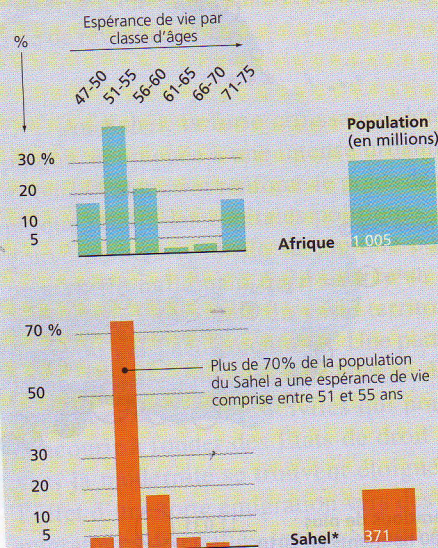
L'émigration sahéenne se dirige vers différents champs migratoires, situés au sud⁵ comme au nord. Le premier concerne des pays africains limitrophes dont les plus importants ont été ou sont, selon les périodes, le Sénégal, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Nigeria ou la Libye. Un deuxième champ recouvre des territoires subsahariens plus éloignés, comme le Congo, le Gabon ou l'Afrique du Sud, pays attirant de la main-d'œuvre en raison de leur population active insuffisante, en particulier le Gabon, et/ou du fait de l'importance de leurs industries extractives ou de leur niveau de développement (Afrique du Sud).

Un autre champ migratoire des émigrants du Sahel, européen et surtout français, donne lieu à trois types de migrations. Le premier type s'effectue de façon légale dans le cadre d'études, de contrats de travail ou du regroupement familial. Un autre type s'exerce dans le cadre d'un visa temporaire, de tourisme par exemple, mais la personne ne retourne pas dans son pays lorsque le visa est échu. Un troisième type relève de migrations clandestines de ressortissants sahéens cherchant à gagner l'Europe via l'Algérie, le Maroc, la Libye ou la Tunisie,

⁵ Il ne faut en effet jamais oublier l'importance des migrations Sud-Sud. Voir, par exemple, le cas du Sénégal dans Vincent Moriniaux (dir.), *Les Mobilités*, Éd. SEDES, Paris, 2010.

Espérance de vie (2009)

100 % équivaut à la population de chaque zone



* Burkina Faso, Cap-Vert, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Rép. centrafricaine, Sénégal, Soudan, Tchad.

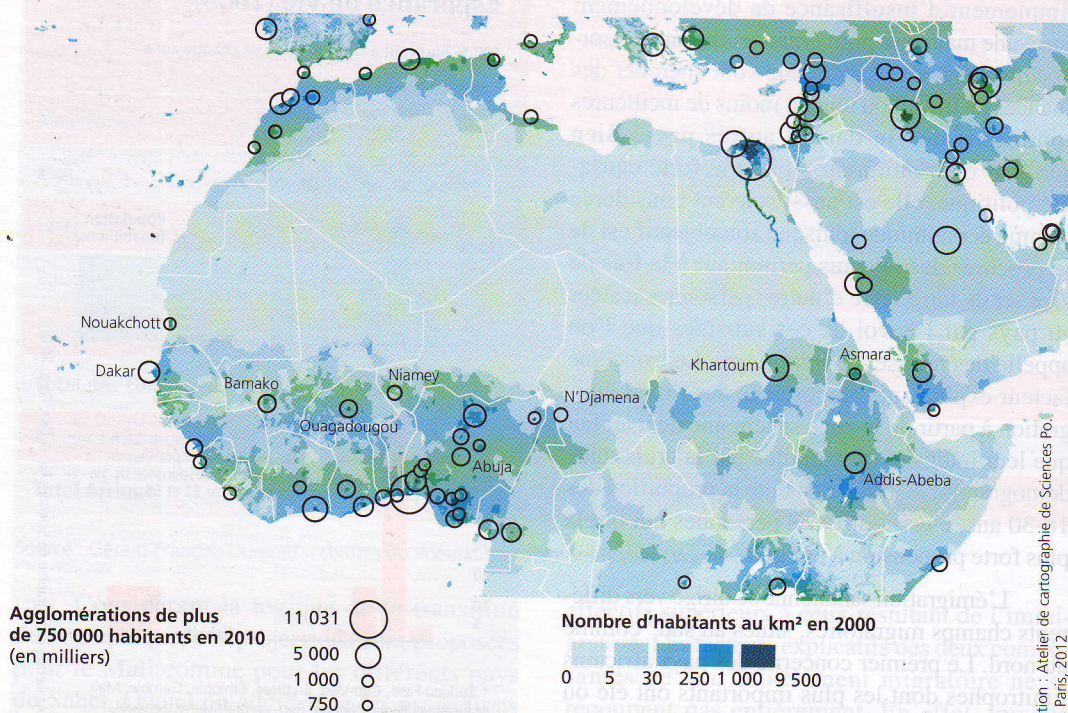
Source : Organisation mondiale de la santé (OMS), www.who.org

Réalisation : Atelier de cartographie de Sciences Po. © Dila, Paris, 2012

pays qui remplissent alors une fonction de transit. Toutefois, il arrive que le pays de transit se mue en pays de destination, comme le Maroc, devenu pour un nombre croissant de ressortissants sahéens un pays de résidence.

Deux pays ont un système migratoire à part. Le Niger constitue un pays de transit pour des ressortissants d'Afrique subsaharienne qui cherchent à gagner clandestinement l'Europe en passant par Agadez, puis par le nord du Niger. Le Soudan connaît, pour sa part, deux autres champs migratoires, dont l'importance est faible dans les autres pays de la zone sahéenne. Le premier est celui des pays du Golfe, Oman, Arabie saoudite ou Émirats arabes unis. Le second, héritage de la colonisation britannique du Soudan, voit un nombre significatif de Soudanais se diriger vers des pays anglophones, comme le Royaume-Uni ou l'Australie.

Sahel : une zone de faible densité de population



Sources : Socio-economic Data and Applications Center (Sedac), NASA et Columbia University, *Gridded Population of the World and the Global Rural-Urban Mapping Project*, <http://sedac.ciesin.columbia.edu>; Nations Unies, division Population, www.un.org

Réalisation : Atelier de cartographie de Sciences Po.
© Dilla, Paris, 2012

Difficile à évaluer, l'émigration sahélienne est importante et représente des diasporas fortes de plusieurs millions de personnes dans le monde. Cette émigration a pour effet de ralentir la croissance démographique de la zone sahélienne, mais dans une proportion limitée compte tenu de la dynamique démographique naturelle due à la transition démographique.

Un peuplement faible et inégal

Sa croissance démographique ne risque pourtant pas de faire du Sahel une zone très peuplée. En effet, en dépit de la multiplication par cinq de la population des pays du Sahel en soixante ans, la densité demeure très faible, 12 habitants par km² en moyenne. Le Soudan, qui a la densité la plus élevée de la région, ne compte que 18 habitants par km² contre seulement 3,5 pour la Mauritanie. De tels chiffres sont nettement inférieurs à la moyenne de l'Afrique

subsaharienne, qui est de 41 habitants par km². La croissance projetée de la population ne conduit nullement à des densités élevées de population à long terme.

Ce faible peuplement est en outre très inégalement réparti. Dans quatre des cinq pays du Sahel, à l'exception précisément du Soudan, la configuration du peuplement est semblable. Les densités y sont très faibles dans toutes les régions septentrionales et plus élevées dans la région sud-ouest, surtout en raison de la présence de la capitale politique portée par une très forte urbanisation. Ainsi, Nouakchott, en Mauritanie, comptait 2 000 habitants en 1950. Soixante ans plus tard, en 2010, la population de son agglomération est estimée à 759 000 habitants⁶. Plus d'un cinquième des Mauritaniens habitent dans la capitale, et la moitié de la population urbaine

Sahel combine essentiellement trois facteurs

⁶ Department of Economic and Social Affairs, Population Division, *World Urbanization Prospects. The 2011 Revision*, Nations Unies, New York, mars 2012.

du pays y réside. Au Mali, l'agglomération de Bamako est passée de 89 000 habitants en 1950 à plus de 1,9 million en 2010. Elle réunit plus de 12 % de la population malienne et plus du tiers de la population urbaine du pays. Dans les trois autres pays, le Niger, le Tchad et le Soudan, la capitale politique concentre un phénomène semblable d'urbanisation.

Cette répartition inégale de la population engendre des difficultés pour ces États qui ont du mal à assurer l'exercice de leur souveraineté sur l'ensemble du territoire national⁷. Les concepts importés d'État-nation et de démocratie nourrissent en effet des tensions entre les différentes communautés au Mali, principalement avec les Touaregs, la carte électorale garantissant aux populations du Sud, plus nombreuses, la sauvegarde du pouvoir hérité de la colonisation.

Les dynamiques sociodémographiques concourent donc à nourrir de nombreuses tensions géopolitiques dans la zone sahélienne. Le faible développement laisse insatisfaites les

jeunes générations de plus en plus nombreuses qui constituent une proie idéale pour les groupes armés. En l'absence d'une organisation structurée des États, les référents ethniques conservent une importance essentielle, génératrice de revendications.



Au Sahel, la forte croissance démographique, conjuguée à une intense urbanisation, a considérablement renforcé le poids démographique relatif des capitales politiques. Qu'un gouvernement contrôle sa capitale politique ne signifie nullement qu'il exerce sa souveraineté sur l'ensemble du vaste territoire peuplé qu'il est censé contrôler. Une partie de la jeunesse susceptible de contribuer au développement et des sociétés civiles qui pourraient concourir à fonder des États de droit tournés vers la modernité se trouvent éloignées sous l'effet d'une forte émigration vers des champs migratoires diversifiés, tant au Sud qu'au Nord. Les réalités du peuplement sahélien et de son évolution accentuent les difficultés à trouver les moyens de stabiliser cette région tourmentée, dont l'instabilité chronique risque désormais de s'inscrire sur le long terme. ■

⁷ G.-Fr. Dumont, « La géopolitique des populations du Sahel », *Cahier du CEREM* (Centre d'études et de recherche de l'École militaire), n° 13, décembre 2009, p. 33-46.

→ FOCUS

Une très grande diversité ethnique

« Une première différence visible, et qui ne peut pas ne pas avoir d'effets compte tenu du regard trop souvent subjectif, concerne celle entre "Blancs", ou populations à peau claire, habitant généralement dans la partie septentrionale du Sahel, et "Noirs" dans la partie méridionale.

● Ainsi, en **Mauritanie**, les deux tiers de la population sont réputés maures, mais cette proportion inclut la plupart des Haratines, serviteurs noirs descendants d'esclaves qui vivent au service de leurs maîtres, les Beidanes, Maures blancs pour la plupart. Les Noirs occupent plutôt la bordure sahélienne et la vallée du Sénégal et se trouvent sous la domination des Maures depuis l'indépendance. La Mauritanie est donc traversée de rivalités entre les Maures, les Arabo-Berbères et les Négro-Africains.

● Au **Mali**, on distingue en général 23 ethnies réparties en cinq principaux groupes : mandingue (Bambara, Soninké, Malinké, Bozo), pulsar (Peul, Toucouleur), voltaïque (Bobo, Sénoufo, Minianka), saharien (Maure touareg, Arabe) et songhaï. Les neuf dixièmes de la population, des Noirs sédentaires, se concentrent dans le sud du pays, dans le "Mali utile" en termes de potentialités agricoles. Le groupe le plus nombreux est celui des Mandingues, environ les deux cinquièmes de la population du Mali, dont une composante est formée des Bambaras. Parmi les autres ethnies, il convient de citer les Sénoufos dans la partie la plus méridionale du pays, soit la région de Sikasso, ethnie que l'on retrouve dans le pays contigu, donc au nord de la Côte d'Ivoire. Au centre géographique du pays domine l'ethnie peule et au centre-sud, à proximité du Burkina Faso, des Dogons. Au nord, les Touaregs, qui nomadisent entre l'Adrar et la bouche du fleuve Niger, acceptent

difficilement les obligations que veulent imposer les populations mandingues qui dominent le sud-ouest du pays. [...]

● Au centre de l'espace sahélien, le **Niger** est un territoire tripolaire composé à l'ouest des Djerma-Songhaï, environ 22 % de la population totale du pays, au centre et à l'est des Haoussas, 56 %, et au nord des Touaregs, environ 10 % de la population. Le Niger compte aussi d'autres ethnies comme les Fulas, les Kanouris, les Toubous ou les Gourmantchés. Globalement, les Djermas exercent plutôt le pouvoir militaire, et les Haoussas le pouvoir économique. [...]

● Au **Tchad**, l'une des caractéristiques marquantes de la population tient à une différenciation en trois zones de peuplement. [...] Dans la moitié Nord du pays, la zone saharienne, soit 47 % de la superficie totale du Tchad, [...] abrite seulement 5 % de la population. Y vivent les populations sahariennes, des « Arabes », pasteurs anciennement islamisés, sédentaires ou nomades. Dans cette zone, une typologie possible des populations permet de distinguer quatre catégories. Les Sahariens peuvent se différencier en Kamadja et en Libyens. Les semi-sédentaires se différencient en Têda-Tou, Dôza et Bilia. Les semi-nomades se différencient en Annakaza, Kokorda et Ounia. Enfin, les différents nomades sont les Gaéda, les Gouroa, les Erdiha, les Tébia, les Mourdia, les Borogot, les Arna du Borkou, les Noarma, les Djagada... La deuxième zone, couvrant le centre du Tchad [...], compte environ 2,5 millions d'habitants et une densité moyenne de 8 habitants au km². Les populations sahéliennes se partagent en ethnies sédentaires, semi-sédentaires, semi-nomades et nomades. Troisième ensemble géogra-

phique, à la superficie beaucoup plus réduite que les précédents, soit environ 10 % de la superficie du Tchad, la zone soudanienne couvre les régions du Mayo-Kebbi, limitrophe du Cameroun, du Logone Oriental, du Logone Occidental, de la Tandjilé et du Moyen-Chari, limitrophe de la République centrafricaine. [...] L'étude de ces trois zones conduit à distinguer de très nombreux groupes ethniques, sans doute plus d'une centaine, dont la recension reste difficile.

● Au **Soudan**, pays indépendant depuis 1956, une première distinction conduit à distinguer les Noirs, environ 52 % de la population, les Arabes, 39 %, et les Bejas, 6 %. Le tiers septentrional est le domaine de tribus nomades chamélières islamisées, mais non toutes arabisées, comme les Béjas des montagnes de la mer Rouge de langue couchitique. Au centre, les tribus noires sont arabisées et islamisées, ce qui n'est pas le cas des groupes sédentaires repliés dans les massifs montagneux, comme les Noubas vivant dans la province du Kordofan du Sud. Au centre-ouest, le Djebel Marra, qui culmine à 3 088 mètres, est habité par les Fours, Noirs islamisés qui maintinrent jusqu'en 1916 l'indépendance du sultanat du Darfour. Enfin, la spécificité du Sud avait déjà été notée par les Anglais qui lui avaient donné un mode de gouvernance coloniale différent de celui du reste du pays.

Au total, les habitants du Sahel se distinguent en plusieurs centaines de groupes ethniques, dont l'inventaire exact demeure difficile dans la mesure où certains groupes ethniques doivent être eux-mêmes distingués en sous-groupes ethniques. »

Source : Gérard-François Dumont, « La géopolitique des populations du Sahel », 7 avril 2010 (www.diploweb.com).